

Paris, le 20 octobre 2009

Réunion extraordinaire du Bureau du Haut comité pour la  
transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

Le 19 octobre 2009, le Sénateur Honoraire Henri REVOL, Président du Haut Comité, a convoqué une réunion extraordinaire du bureau du Haut comité pour :

- examiner les meilleures suites à réserver à la saisine du ministre d'Etat, Jean-Louis BORLOO, concernant l'information et la transparence associées à la gestion des matières et des déchets nucléaires produits à tous les stades du cycle du combustible ;
- décider des actions à entreprendre par le Haut comité à la suite de l'incident déclaré le 6 octobre 2009 par le CEA concernant l'écart dans l'inventaire en plutonium relatif à l'atelier « ATPu » du site de Cadarache.

A la suite de cette réunion, le bureau du Haut comité a décidé d'engager les actions suivantes :

- 1- Adresser aux acteurs concernés ([EDF](#), [AREVA](#), [CEA](#), [Direction générale de l'énergie et du climat](#) et [Haut fonctionnaire de défense et de sécurité](#) du ministère en charge de l'Énergie, et [Autorité de sûreté nucléaire](#)) un courrier pour obtenir les informations qui permettront de reconstituer précisément les flux de matières et de déchets produits tout au long du cycle du combustible ;
- 2- Organiser, le 20 novembre 2009, une réunion du Haut comité au cours de laquelle les acteurs concernés seront auditionnés ;
- 3- Constituer un groupe de travail qui préparera une proposition d'avis du Haut comité sur ce dossier ; cet avis sera finalisé par le Haut comité lors de sa séance de janvier 2010 ;
- 4- Examiner la faisabilité d'un déplacement sur certains sites d'entreposage d'uranium appauvri (en France et à l'étranger) en relation avec l'activité nucléaire française ;
- 5- Auditionner le CEA, en tant qu'exploitant nucléaire, AREVA, en tant qu'opérateur industriel de l'atelier « ATPu », les Comités d'hygiène et de sécurité concernés, la Commission locale d'information de Cadarache ainsi que l'Autorité de sûreté nucléaire et son appui technique (l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) lors de la réunion du Haut comité qui se tiendra le 20 novembre 2009 pour examiner les conditions de l'incident survenu sur l'ATPu, ainsi que l'information et la transparence associées.

Contact :

Monsieur Stéphane NOEL - ☎ 06.74.16.37.26

Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire  
C/o DGPR - La Grande Arche  
92055 La Défense cedex

Mail : [hctisn@gmail.com](mailto:hctisn@gmail.com)

Web : [www.hctisn.fr](http://www.hctisn.fr)

Communiqué de presse